



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Compte rendu de l'assemblée générale de l'UD DDEEN du Pas de Calais

Samedi 4 mars 2017 dans les salons de l'hôtel de Ville de Liévin. L'accueil de qualité autour d'un café a été assurée par M. Lardet DDEEN et adjoint au maire de Liévin et par Mme Katy Clément responsable du service scolaire puis par M. le Maire qui nous a fait l'honneur de sa présence et de sa participation.

La séance est ouverte vers 9h45 par Bernard Mortagne Président en présence d'une cinquantaine de membres.

Sont excusés :

Monsieur L'Inspecteur d'Académie DASEN
M. Stéphane St André Député du Pas de Calais
Mme l'Inspectrice de Liévin

Sont Présents en tant que Associations Amies :

M. Freddy Bailleuil de la FCPE
M. Willy Douche Président de l'ADADEEP
M. Dominique Caron Président de l'USEP 62
Mme Martine Brajdic présidente de l'OCCE62
M. Pierre Dumas Président de la JPA62

ORDRE DU JOUR:

- Ouverture des travaux, mot d'accueil du Président.
- Rapport moral par le Président
- Rapport d'Activités de l'année 2016 par le secrétaire Général
- Rapport de gestion financière 2016 par le trésorier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Affectation du résultat financier 2016
- Présentation du budget prévisionnel 2017
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Questions diverses.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Le président commence l'AG par remercier tous les présents à cette assemblée générale « c'est ensemble qu'on est les meilleurs » avec une pensée aux absents malades et à tous ceux qui nous ont quittés cette année.

Minute de silence.

Le compte rendu de l'AG de l'an dernier en ligne sur notre site DDEN62 est adopté à l'unanimité.

Le rapport moral par le Président

Je reprends aujourd'hui la parole pour le rapport moral de notre association et j'ai l'impression que c'était hier allez avant hier notre précédente AG.

Car je fais 2 constats ...

Le premier c'est banalité de le dire tout le monde s'en rend compte le temps passe vite, trop vite et les ans s'accroissent sans possibilité de marche arrière et on se retrouve un an après en se demandant bien ce que l'on a fait de son année.

Le second c'est que malgré ce que l'on vient de dire et lorsqu'on liste les travaux réunions et autres rencontres au cours de cette année on s'aperçoit quand même on avance...

Je vous avais laissé l'an dernier avec le souhait de resserrer nos liens en se connaissant mieux. Les bassins ont été réactivés. Aujourd'hui si tout est loin d'être parfait un listing complet est de voie d'achèvement. Même s'il faudra bientôt le revoir renouvellement quadriennal oblige force est constater que on a quand même progressé. Sur le terrain les résultats ne sont peut-être pas encore très marqués, des isolés continuent de pratiquer avec passion et dévotion leur fonction au sein de leur école mais n'est-ce pas là le plus important. On va poursuivre dans ce sens.

Par contre c'est un vrai satisfecit pour notre site DDEN 62. Il fonctionne et on peut le consulter aisément. Les derniers chiffres liés au site national donneraient plus de 300 consultations par mois ce qui est loin d'être négligeable. Des améliorations restent possibles et on y travaille... et puisque l'on est dans le numérique pourquoi pas une page Facebook ? On y reviendra plus tard si vous voulez bien avec notre web master.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Quelques mots maintenant sur ce qui nous réunit ce matin notre fonction au sein de l'Éducation Nationale.

Tout d'abord je vous rappelle l'excellente nouvelle que je vous avais murmuré l'an dernier qui date maintenant de presque 1 an puisque paru au BO 10 du 10 mars 2016 : notre association a l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Sur le fond ça ne change pas grand-chose sauf une vraie reconnaissance de notre fonction et action au sein des écoles que nous visitons.

Dans le même ordre d'idée je vous rappelle le texte des affaires judiciaires qui prônent la protection des DDEEN dans leur mission au sein de l'Éducation Nationale.

Les années se suivent et semblent se répéter. En effet les résultats internationaux de Pisa restent désespérément médiocres. Pas tant d'ailleurs sur les élèves qui réussissent 70 à 80% d'entre eux mais surtout sur les autres qui peinent d'année en année le fossé s'élargit encore. Agir pour une mixité sociale et scolaire sera le point fort de cette rentrée 2017 avec d'ailleurs la parution au 1er février de la description et définitions des leviers et processus engagés permettant de favoriser et garantir cette mixité.

La refondation de l'école de la République c'est un vrai effort fait par nos gouvernants pour réussir ce challenge :

La construction d'une École plus équitable, qui donne plus en faveur des apprentissages de ceux qui rencontrent des difficultés, avec :

- Le développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans en éducation prioritaire.
- Le déploiement du dispositif Plus de maîtres que de classes.
- La nouvelle éducation prioritaire à l'école et au collège et les nouveaux parcours d'excellence.
- L'allocation progressive des moyens adaptée aux difficultés sociales des publics scolaires.
- La lutte contre le décrochage scolaire.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Certains me diront encore une réforme et nous là-dedans qu'est-ce que l'on fait la dedans. Faisons que tout ce qui est dit et écrit soit effectivement décliné dans les écoles que nous visitons. Soyons persévérants déterminés face à l'institution. Chaque enfant doit trouver sa place et son rythme dans l'école de la République.

« Considérer l'éducation comme un investissement et maintenir ou augmenter les dépenses d'éducation. » c'est pour nous DDEN un vrai critère de choix pour ceux qui demain vont se présenter à nos suffrages.

Je ne peux terminer mon intervention sans vous parler de notre renouvellement. Il est en cours et sa validation aura lieu lors de la CDEN du 26 ou 27 avril prochain où nous serons de nouveau validés dans nos fonctions. IL est urgent de remplir votre demande par ou non l'intermédiaire de votre directeur ou directrice d'école pour la faire parvenir à votre président de délégation qui la donnera pour validation à l'IEN du secteur. Toutes les demandes devant être arrivés très rapidement maintenant à l'Inspection académique à Arras.

Si vous constatez que dans votre entourage des collègues ont été oubliés n'hésitez pas à les solliciter il est urgent mais pas trop tard. Plus encore et je renouvelle ce que je dis souvent l'école 1DDEN ... Ce n'est pas illusoire mais pour cela il est indispensable 1) de préparer sa succession et 2) de rechercher un nouveau DDEN parmi nos amis et connaissances. Je le répète il y va de la pérennité de notre association. Je reviendrai plus longuement sur la suite de la procédure à la fin de l'ordre du jour. Et bien que cela ne soit plus du tout à la mode mais ce sera un petit clin d'œil, je dirai simplement « Yes, we can »

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour je ne peux m'empêcher de terminer par 2 citations qui vont dans le même sens l'un prolongeant l'autre :

« Le meilleur aboutissement de l'Éducation est la tolérance » de Helen Keller (auteur sourde et aveugle et 1^{ère} diplômée universitaire)

« La tolérance ne devrait être qu'un état transitoire. Elle doit mener au respect. »
Wolfgang Goethe (1749-1832)

Merci de votre écoute et de votre attention.

Rapport moral validé à l'unanimité.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Rapport d'activités 2016 par le Secrétaire Général Jean Luc Codron :

Comme chaque année le travail n'a pas manqué comme tout DDEEN nous avons participé à la vie de nos écoles en les visitant et en participant aux conseils de nos écoles et manifestations qu'elles organisent.

Le Président et moi-même représentons les DDEEN au CA et réunions de l'ADATEEP. Jean-Luc siège au CA de l'ARTEJ62 jusqu'en 2018

L'assemblée générale a eu lieu à Béthune le 19 mars 2016 à la maison des associations
Au cours de l'année de nombreuses rencontres en réunion de bureau de CA pour l'UD

62

Le 9-02-2016 réunion de bureau à Béthune, compte rendu sur diverses manifestations, conférence de Pierre Kessel sur la laïcité, de l'OCCE, AG de la JPA, DEN à Arras, ADATEEP à Liévin.

Le 25-02-2016 Au lycée Malraux à Béthune réunion de bureau de 9h30 à 16h

Réunion de bureau le 22-03-2016 à Béthune, sujet l'AG du 19-03-2016 le CA du mois d'avril, dotation départementale, la cotisation statutaire JPA, fonction de coordonnateur de bassin.

Réunion de bureau du 29-04-2016 au lycée Pierre Mendès-France à Bruay-La Buissière à 9h30 rôle du coordonnateur de bassin par Serge Cappe, demande subventions et infos et présentation de l'action par Mme Redinger sur le handicap.

Rappel des personnes mandatées pour le congrès fédéral : Bernard, Jean -Luc, Marc et Jean- Claude en tant que délégué fédéral.

Réunion du CA 23-06-2016 points sur les DDEEN et la trésorerie

Réunion de bureau le 22-11-2016 au collège Debeyre de Beuvry écoles fleuries édition du 4 pages les DDEEN en mission forum des associations communication avec Malraux et formation des nouveaux DDEEN Réunion de bassin réserve citoyenne état des finances, renouvellement quadriennal.

Réunion de bureau à Béthune le 10-10-2016 et adoption de la réunion du 22-09-2016, débat pour la revue le 4 pages, le renouvellement, prochain CA et informations nationales.

Le 19-11-2016 Assemblée générale de l'USEP à Noeux les Mines.

Le 30-11 2016 rencontre avec l'Inspecteur d'Académie (DASEN) avec notre président Bernard Mortagne.

Conseil d'administration le 13-12-2016 à Malraux de 9h 30 à 13h30

Une année encore bien remplie de nos réunions.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Encore une fois merci de votre engagement envers nos enfants.

Le secrétaire général Jean Luc Codron.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Rapport validé à l'unanimité

Rapport de gestion financière par le Trésorier Jean Laforge :

Le trésorier explicite les 2 tableaux qui suivent :

Le compte de résultats :

La subvention départementale a été réduite de moitié. De 2000€ elle est passée à 1000€

Le montant des cotisations correspond à 715 adhérents (-32 /2016soit-4%)

L'ensemble du bureau a renoncé à ses indemnités kilométriques et les laisse à l'Association en tant que don.



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

DELEGATION du PAS de CALAIS			
COMPTES de RESULTATS EXERCICE 2016			
RECETTES / PRODUITS			
COMPTES	LIBELLES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
7402	Subvention départementale	1 000,00 €	2 000,00 €
7403	Autres subventions		50,00 €
7561	Cotisations adhérents 2016	13 406,00 €	13 194,00 €
75961	Rétrocessions cotisations féd. 2016	-6 614,00 €	-6 597,00 €
7562	Abonnement Le Délégué 2016	6 540,00 €	6 552,00 €
75962	Rétrocession abonnement Le Délégué	-6 540,00 €	-6 552,00 €
7580	Produits divers de gestion courante	8,00 €	50,00 €
7670	Produits financiers	135,00 €	168,00 €
7713	Abandon frais de déplt. Membres du bureau	1 964,00 €	2 232,00 €
77258	Produits sur exercices antérieurs	480,00 €	228,00 €
	Totaux recettes / produits	10 379,00 €	11 325,00 €
DEPENSES / CHARGES			
COMPTES	LIBELLES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
60228	Petit équipement		35,00 €
6064	Fournitures de bureaux	709,00 €	241,00 €
6152	Entretien des locaux	14,00 €	
6160	Assurances locaux et responsabilité civile	290,00 €	289,00 €
6230	Relations publiques	24,00 €	157,00 €
6231	Rétrocession médailles et pins		50,00 €
6233	Formation	117,00 €	
6238	Abonnement service informatique	173,00 €	264,00 €
6236	Affiches et Mémentos	160,00 €	20,00 €
6237	Edition du bulletin départemental	787,00 €	855,00 €
6251	Frais de déplacements	7,00 €	143,00 €
62511	Frais de déplact Membres du bureau	1 964,00 €	2 232,00 €
62562	Frais de réunions diverses	570,00 €	295,00 €
62572	Frais de congrès national	361,00 €	1 744,00 €
629572	Remboursement frais de congrès national	-255,00 €	-1 587,00 €
6258	Ecoles fleuries	1 740,00 €	1 660,00 €
62581	Soutien aux projets éducatifs	1 500,00 €	2 604,00 €
6261	Frais postaux	453,00 €	354,00 €
6262	Frais télécom	725,00 €	701,00 €
6270	Frais bancaires	96,00 €	66,00 €
6282	Cotisations - Abonnements - divers	88,00 €	88,00 €
6400	Salaires et charges sociales	540,00 €	540,00 €
6810	Dotation aux amortissements	298,00 €	486,00 €
6870	Charges exceptionnelles		
	Totaux charges / Dépenses	10 361,00 €	11 237,00 €
RESULTATS de L'EXERCICE		18,00 €	88,00 €

A Béthune.....

Le

Le président

Le Trésorier



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

DELEGATION du PAS de CALAIS			
BILAN EXERCICE 2016			
ACTIF			
COMPTES	LIBELLES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
2183	Matériel de bureau et informatique	2 648,00 € ✓	2 648,00 €
2800	Amortissements	-2 201,00 € ✓	-1 903,00 €
2184	Mobilier de bureau	417,00 € ✓	417,00 €
2800	Amortissements	-417,00 € ✓	-417,00 €
3170	Stock médailles	100,00 € ✓	100,00 €
3171	Stock pins	86,00 € ✓	86,00 €
3172	Stock timbres poste	402,00 € ✓	385,00 €
5080	Compte d'épargne	18 016,00 € ✓	18 881,00 €
5121	Banque	1 560,00 € ✓	829,00 €
	Totaux actif	20 611,00 €	21 026,00 €

PASSIF			
COMPTES	LIBELLES	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
1060	Réserves - report à nouveau	15 799,00 € ✓	15 711,00 €
1200	Résultats de l'exercice	18,00 €	88,00 €
1313	Subvention d'équipement	2 400,00 € ✓	2 400,00 €
4000	Fournisseurs	38,00 € ✓	36,00 €
4670	Créditeurs divers (délégation de Lens)		136,00 €
4686	Charges à décaisser	1 572,00 € ✓	1 829,00 €
4870	Produits encaissés d'avance	784,00 € ✓	826,00 €
	Totaux passif	20 611,00 €	21 026,00 €

A Béthune.....

Le

Le Président

Le Trésorier



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Le bilan 2016 :

Les résultats de l'exercice sont équilibrés à +18€.

Recettes	Budget prévisionnel 2017
Cotisations	6460
Subvention départementale	1000
Produits exceptionnels	70
Produits financiers	120
	7650
Dépenses et Frais de Fonctionnement	Prévisionnel 2017
Petit équipement	35
Entretien locaux	20
Fourniture de bureau	500
Assurance	295
Formation	1200
Relation publique	30
Documents Fédé	
Édition Bulletin départemental	400
Rétrocession Médailles	
Site Internet	170
Frais de déplacements	30
Frais de congrès	300
Frais de réunions diverses	800
Frais postaux	500
Frais Télécom	720
Frais bancaires	70
Cotisations	90
Salaires charges	540
Total Frais de Fonctionnement	5700



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Concours des écoles fleuries	1800
Soutien aux projets	
Amortissements	280
Total dépenses	7780
	-130

Le président remercie M. Jean Laforge qui présente ce jour son dernier rapport. Il valide ses propos par une « standing ovation » un engagement sans faille au service de notre école publique, laïque et républicaine.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES – GESTION 2016

Nous soussignés, messieurs Fournier, Pelletier et Szarzynski, nous sommes rendus le lundi 20 février 2017 au siège de l'Union Départementale, rue de Paris à Béthune.

En présence de monsieur Bernard Mortagne, Président, monsieur Jean Laforge, Trésorier, nous a présenté les documents comptables.

Après avoir vu et pointé les pièces comptables suivantes :

- fiches dépenses et produits
- chéquiers de la Banque Postale de Lille et de la Caisse d'Épargne de Béthune
- relevés bancaires de la Banque Postale de Lille et de la Caisse d'Épargne de Béthune
- relevés des livrets A de la Banque Postale de Lille et de la Caisse d'Épargne de Béthune
- factures justifiant les dépenses
- avis de recettes
- après avoir entendu les réponses du Trésorier à nos questions et sollicitations,

nous avons constaté la concordance des reprises de chiffres correspondant aux charges et produits et pouvons certifier que les chiffres présentés donnent une image fidèle et sincère de la situation financière et budgétaire de l'Union Départementale.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

COMPTE DE RESULTAT 2016 : Recettes : 10 379,00 € Dépenses : 10 361,00 €
soit un excédent de 18,00 € (contre 88,00 € en 2015)

BILAN au 31 DECEMBRE 2016 : 20 611,00 € (contre 21 026,00 € en 2015)

RELEVES DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2016 :

– compte courant de dépôt Banque Postale	:	1 496,42 €
– livret A Banque Postale	:	7 794,42 €
– compte courant Caisse d'Epargne	:	63,76 €
– livret A Caisse d'Epargne	:	10 221,45 €
soit un total au 31 décembre 2016 de	:	19 575,05 €

(contre 20 992,67€ au 31/12/2015, 23 690,60€ au 31/12/2014 et 27 287€ au 31/12/2013)

La suppression du livret A à la Caisse d'Epargne de Béthune est en cours de réalisation. Le montant sera versé sur le livret A de la Banque Postale.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Conseil d'Administration et au Trésorier pour la gestion financière et comptable 2016.

En Assemblée générale le samedi 4 mars 2017 à Liévin.

Les vérificateurs aux comptes

Philippe FOURNIER

André-Georges PELLETIER

Edmond SZARZYNSKI

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Cotisation Départementale :

Le nouveau montant de la cotisation 2018 est proposé comme suit :

9.75€ pour la Fédération-9.75€ pour le délégué-9.5€ pour le département soit un total de 29€. Proposition acceptée : 1 voix contre et 1 Abstention.

Le président rappelle que la cotisation est déductible de la déclaration de revenus à hauteur de 75% jusque 521€. Au-delà déductible à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. De plus, il est rappelé que chaque délégation est libre du montant de sa cotisation.



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Intervention de JC Coeugnet Conseiller Fédéral.

Infos de la Fédération :

Suite à la reconnaissance de l'Éducation Nationale comme association complémentaire, le Président de la Fédération va intervenir au ministère pour obtenir une voix délibérative au CDEN et le remboursement des frais de déplacement pour : les conseils, les visites d'écoles... !

Alsace Moselle Nième épisode

Une dizaine de candidats ont déposé leurs dossiers auprès des DASEN du Bas Rhin et Haut Rhin. La DASEN du Bas Rhin (qui est Alsacienne) souhaite appliquer le droit local et refuse de suivre le code de l'éducation. Un recours a été adressé à la Rectrice de Strasbourg, le directeur de cabinet du ministère a été sollicité, ce dernier a contacté les deux rectrices concernées en leur demandant d'accueillir favorablement les nouveaux DDEN.

Enseignement religieux

2 associations, « Laïcité d'accord et le collectif de l'appel du 5avril » souhaitent la suppression de l'heure d'enseignement religieux pendant le temps scolaire. Après deux refus ils ont abandonné. Aujourd'hui les représentants légaux qui ne veulent pas suivre l'enseignement religieux doivent demander une dispense. Les 2 associations contestataires souhaitent une inversion du règlement et recommandent que l'élève ou son représentant légal exprime le choix de suivre l'enseignement religieux en début d'année scolaire, ainsi il ne serait plus obligatoire.

Ecoles fleuries

Le résultat du concours est paru dans la revue « Le Délégué » 28 écoles du Pas-de-Calais ont participé :

Dans la catégorie Ecoles maternelles : l'école Constant Dutilleux, Saint-Nicolas-les-Arras a obtenu un prix national.

L'école Suzanne Lacorre, Arras, prix national des jeunes jardiniers.

Dans la catégorie Ecoles Primaires : Ecole de Hucqueliers 1^{er} prix national



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Dans la catégorie Ecoles Élémentaires : Ecole Victor Hugo, Saint-Genis-les-Ollières, 1^{er} prix national.

Un prix départemental a été créé, 7 écoles ont été récompensées et ont reçu 55€ de l'Union départementale, 75 € de l'OCCE. Les écoles primées ont eu 85€ de l'Union et 75€ de l'OCCE.

Communication :

2 sites sont à la disposition des DDEN : dden 62 pour l'Union départementale www.dden-fed.org pour la Fédération.

Revue « Le Délégué » 2 articles intéressants : Laïcité de Eddy Kaldi, l'état de l'école en 2016
Enquête : La restauration scolaire : Ce service fait partie de la mission du DDEN (article D.241-34 du code de l'éducation)

Le Renouvellement quadriennal :

Le président présente à l'assistance le calendrier du renouvellement :

Dépôt de toutes les demandes auprès des IEN le plus rapidement possible

Validation des demandes au cours du CDEN 26 avril suivi de l'envoi des documents par l'Inspection Académique.

Au sein délégation choix des représentants au Conseil d'Administration pour septembre 2017

Courant septembre réunion de bassin qui choisit 4 représentants et 4 suppléants

Réunion du premier conseil d'administration courant Octobre.

Le président rappelle l'importance de ce renouvellement et l'obligation qui nous est faite de trouver par la même occasion de nouveaux adhérents.

Questions diverses

Monsieur le Maire de Liévin qui est venu nous rejoindre nous rappelle les efforts faits par sa municipalité pour donner à l'ensemble des élèves une même chance de réussite à leur scolarité. Il fait également remarquer que l'ensemble des DDEN sont associés aux réflexions



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

et avancées dans les écoles de sa ville.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine dans une ville située plus vers la côte.
(Hesdin Montreuil...) C'est notre coordonnateur du bassin Jacques Bécourt qui se chargera de
trouver un lieu d'accueil.

Monsieur le Président clôt cette Assemblée générale 2016 en remerciant l'ensemble
des participants et les invite au verre de l'amitié offert par la municipalité de Liévin.

Liévin le 19 mars 2017.